VOTE PAR CORRESPONDANCE

Le / la soussigné(e):		
Nom / dénomination :		
Adresse / siège social :		
Numéro d'entreprise ¹ :		
Représentée par ² :		
	actions de la société européenne « / », ayant son siège social à 1210 Bruxelles, a	
l'Astronomie 9, RPM Bruxelles 0526.93		avende de
	de ses actions dans le sens indiqué c blée générale ordinaire de la Société, qui se tiendi 1H00.	

ORDRE DU JOUR		INSTRUCTION ³		
1.	Examen du rapport de gestion sur les comptes statutaires et les comptes consolidés pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2015.	Aucun vote n'est requis		
2.	Commentaire et approbation du rapport de rémunération pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2015. Proposition d'approuver le rapport de rémunération.	Oui	Non	Abstention
3.	Examen du rapport du commissaire sur les comptes statutaires et les comptes consolidés pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2015.	Aucun vote n'est requis		

¹ Si d'application 2 Si d'application : noms et fonctions. 3 Biffer la mention inutile.

4.	Approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2015. Proposition d'approuver les comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2015.	Oui	Non	Abstention
5.	Décision relative à l'affectation des résultats. Proposition d'affecter la perte de l'exercice social de (3 237 072,73 EUR) comme suit : - Perte de l'exercice clos le 31/12/2015 (3 237 072,73 EUR) Dont l'affectation serait la suivante : En totalité, en report à nouveau (3 237 072,73 EUR)	Oui	Non	Abstention
6.	Examen des comptes consolidés de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2015.	Aucun vote n'est requis		
7.	Décharge des administrateurs. Proposition de donner décharge aux administrateurs de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice écoulé.	Oui	Non	Abstention
8.	Décharge du commissaire. Proposition de donner décharge au commissaire de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de son mandat pendant l'exercice écoulé.	Oui	Non	Abstention
9.	Renouvellement du mandat du Commissaire Deloitte Réviseurs d'Entreprises SCRL. Proposition de renouveler le mandat du Commissaire, la société Deloitte Réviseurs d'Entreprises SCRL (B00025), représentée par Monsieur Pierre-Hugues Bonnefoy, Berkenlaan 8b – 1831 Diegem, immatriculée au Registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro 0429 053 863, pour une nouvelle période de trois années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.	Oui	Non	Abstention
10.	Octroi d'une rémunération fixe annuelle aux Administrateurs Proposition d'octroyer aux Administrateurs, à titre de rémunération pour l'exercice 2016, une somme globale de 40 000 euros à répartir librement par le Conseil d'Administration entre ses membres sous la forme de jetons de présence.	Oui	Non	Abstention

12.	Divers	Αι	ucun vote	n'est requis
	Proposition d'octroyer au commissaire, à titre de rémunération pour l'exercice 2016, une somme globale de 62 400 euros.	Oui	Non	Abstention
11.	Octroi d'une rémunération au commissaire			

Ce formulaire de vote par correspondance doit parvenir signé à la Société par courrier, ou par voie électronique à l'adresse e-mail : contact@adcsiic.eu au plus tard le 18 juin 2016 avant la fermeture des bureaux. Les actionnaires qui souhaitent voter par correspondance doivent en outre satisfaire aux formalités d'enregistrement et de confirmation de participation décrites dans la convocation de l'assemblée générale ordinaire.

L'actionnaire qui a exprimé son vote en renvoyant valablement le présent formulaire à la Société ne peut plus voter à l'assemblée générale en personne ou par mandataire pour le nombre de voix ainsi exprimées.

Si la Société publie un ordre du jour modifié de l'assemblée générale pour y inscrire de nouveaux sujets ou propositions de décision à la demande d'un ou plusieurs actionnaires en exécution de l'article 533ter du Code des sociétés, ce formulaire restera valable pour les sujets de l'ordre du jour qu'il couvre, pour autant qu'il soit valablement parvenu à la Société avant la publication de cet ordre du jour modifié. Nonobstant ce qui précède, le vote exercé dans le présent formulaire sur un sujet inscrit à l'ordre du jour est nul si l'ordre du jour a été modifié sur ce sujet pour y inscrire une proposition de décision nouvelle en application de l'article 533ter du Code des sociétés.

Fait a	, ie	2016.
Signature	(s)	